

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 35 (1897)  
**Heft:** 15

**Artikel:** Histoire des saltimbanques : (leur origine)  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-196189>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER  
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :  
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## Mahomet et le Coran. — L'Eglise grecque.

A l'occasion des événements de Crète, qui attirent aujourd'hui l'attention générale, plusieurs abonnés nous ont manifesté le désir de lire dans le *Conteur* quelques détails sur la religion musulmane et son prophète, ainsi que sur l'Eglise grecque. C'est donc pour répondre à ce désir que nous publions ce qui suit :

MAHOMET, fondateur de la religion musulmane, est né à la Mecque, en 570. Il mourut en 632. Il avait dix mois lorsqu'il perdit son père Abdallah, le plus beau des Arabes, et six ans lorsque mourut sa mère Amina. Il eut pour tuteur son grand-père, Abdel-Mottaleb. Il fut d'abord conducteur de chameaux. Un de ses oncles, qui s'occupait de commerce, conduisit Mahomet en Syrie, dès 583. Celui-ci y connut un moine nestorien, nommé Bahira, qui l'initia à la connaissance de l'Ancien-Testament.

La réputation d'intelligence et de probité, ainsi que les avantages personnels de Mahomet, lui acquirent, à 25 ans, la confiance d'une riche veuve qu'il épousa. Il en eut trois fils et quatre filles, qui moururent en bas âge.

Ce fut à l'âge de 41 ans que Mahomet conçut le projet de réunir en un seul culte les diverses religions qui divisaient alors l'Arabie, le sa-beïsme, le judaïsme et l'idolâtrie. Il se déclara l'envoyé de Dieu ; sa femme crut la première à sa mission prophétique ; le jeune Ali, son cousin, y crut ensuite, et, après lui, Zayd, son fils adoptif.

La prédication de l'islamisme fut secrète pendant trois ans. Le nombre des initiés croissant, le mystère fut dévoilé. On porta plainte contre Mahomet, qui persévéra dans sa conduite et fut défendu par sa famille.

Les nouveaux prosélytes furent persécutés. La Mecque se divisa en deux camps, les idolâtres et les Musulmans. Plusieurs de ces derniers s'enfuirent en Abyssinie, en 615. Une ambassade fut envoyée au Négus d'Abyssinie, qui était chrétien, pour réclamer les réfugiés ; le roi refusa, et, suivant les auteurs arabes, il aurait adopté en secret leur religion.

Le khalife Omar, ennemi acharné de Mahomet, se convertit à l'islamisme.

Mahomet acquit des partisans parmi les Arabes de Yathreb, dont plusieurs tribus embrassèrent la nouvelle religion.

La position de Mahomet et celle des Musulmans devenant, à la Mecque, de plus en plus périlleuse, il ordonna à ses disciples de fuir à Yathreb, où il alla les rejoindre, le 16 juillet 622. Yathreb s'appela dès lors *Medinet-al-nabi*, c'est-à-dire cité du prophète, d'où *Medine*.

Peu après, Mahomet prit les armes contre les Koréischites, principale tribu arabe de la Mecque, et les battit. — Mahomet fit d'autres expéditions heureuses contre diverses tribus, et soumit les Juifs de Khaïbar. Fier de l'accroissement de sa puissance, il ne craignit pas d'essayer ses forces contre les Grecs, mais il fut battu. Une trêve signée avec les Koréischites lui permit de conduire ses disciples au pèlerinage de la Mecque. Enfin il s'empara de cette

ville en 630 et détruisit les idoles de la Kaaba. Dans la dixième année de l'hégire, il avait complété la soumission des tribus de l'Yémen et du Nedjed. Toute l'Arabie était soumise au prophète et lui avait envoyé, en 631, des ambassades solennelles lorsqu'il mourut.

Le CORAN est le livre sacré des Musulmans. Il fut composé par Mahomet, qui l'avait reçu, disait-il, de la bouche de l'ange Gabriel. Les Musulmans l'appellent le livre de Dieu, le livre précieux, la parole sacrée, le code suprême, descendu du ciel et qui sert à distinguer le bien et le mal.

Le Coran, code religieux, moral, civil, criminel, politique et militaire, est pour les Musulmans la source de toute loi et de toute science. Ses dogmes fondamentaux sont la croyance à l'unité de Dieu, qui n'a ni fils, ni compagnon ; la croyance en ses anges, en ses livres, en ses prophètes, au dernier jour du jugement et à la prédestination divine pour le bien, comme pour le mal.

Le culte extérieur comprend d'abord cette profession de foi : « Il n'y a d'autre Dieu que Dieu et Mahomet est son prophète ; » puis la prière, cinq fois répétée en vingt-quatre heures, l'aumône comme obligation divine, le jeûne pendant la lune de Ramadan (carême des musulmans), et enfin le pèlerinage obligatoire une fois dans sa vie.

Les infidèles sont voués aux tourments de l'enfer.

Le Coran proscriit l'usure, le jeu, le luxe et l'usage du vin. Il maintient l'esclavage, proclame l'infériorité de la femme, mais ordonne de la bien traiter, consacre la polygamie et admet la répudiation ou le divorce. Les plus importantes et les plus minutieuses prescriptions du Coran sont empruntées à la loi de Moïse. La morale est empruntée à l'Evangile.

Les *Ulémas* sont les docteurs de la religion et de la loi et rendent la justice. Très puissants, ils forment un contre-poids à l'autorité absolue du sultan.

L'Eglise grecque ou d'Orient est une église chrétienne, qui s'est séparée de l'église catholique sur certains points de dogme et de discipline. Elle n'admet pas que le Saint-Esprit procède du Fils. Elle administre la communion sous les deux espèces. Elle donne le baptême par l'immersion entière du corps. Elle accorde l'ordination sacerdotale aux clercs mariés, célèbre l'office en langue grecque slavonne, exclut des églises les statues ou figures en relief et la musique instrumentale, repousse l'autorité du pape.

Ces schisme commencé au IX<sup>e</sup> siècle, par Photius, fut consommé dans le XI<sup>e</sup> siècle par Cerularius, patriarche de Constantinople.

L'Eglise orientale, répandue dans la Grèce, la Serbie, la Roumanie, le Montenegro, l'empire ottoman et la Russie, se donne le titre d'*orthodoxe*. Les Russes ont rejeté de bonne heure l'autorité du patriarche de Constantinople. Dès 1588, ils eurent à Moscou un patriarche national. Ce chef suprême fut supprimé en

1703 par Pierre-le-Grand, depuis lequel les tzars sont chefs de l'Eglise russe ; mais la direction effective appartient au saint-synode.

En Grèce, l'Eglise a pour chef le métropolitain d'Athènes, président à vie du saint-synode. En Roumanie, le métropolitain de Bukarest ; en Serbie, celui de Belgrade.

## Histoire des saltimbanques.

(Leur origine.)

Nous trouvons dans la *Comète*, journal officiel des saltimbanques, quelques détails curieux sur les origines de ce genre d'industrie :

On appelait au moyen-âge « peuple ambulante » des gens que l'on peut considérer comme les ancêtres des saltimbanques, quoique ce « peuple ambulante » ait été composé d'éléments qui ne feraient guère honneur à quelques-uns des industriels d'aujourd'hui.

A peu d'exception près, ces nomades se recrutaient parmi des valets d'armes blessés aux croisades ou dans les guerres que se faisaient les chevaliers. Ces malheureux installaient leur famille dans une petite charrette surmontée d'une toile ; on y attelait un ancien cheval de bataille devenu invalide, et l'équipage se mettait à parcourir le pays, sans que ses propriétaires s'inquiétassent le moins du monde d'où viendrait le pain du lendemain.

Devant les auberges, on s'arrêtait ; le « noble coursier » était mis à l'écurie, et toute la famille se mettait à manger et boire, sachant bien que l'argent ne manquerait pas pour payer.

En effet, la nouvelle de l'arrivée de l'ancien soldat se répandait rapidement dans la localité, et tous d'accourir pour l'entendre parler de la Terre-Sainte, des aventures qu'il y avait eues, des dangers auxquels il avait échappé, et des sauvages Sarrazins. Tout en l'écoutant, les auditeurs vidaient silencieusement leurs énormes brocs de vin.

Ses récits finis, l'ancien soldat renversait son casque sur la table, prêt à recevoir les pièces de cuivre ou d'argent qui ne tardaient pas à y tomber. L'hôte et le valet d'armes souriaient d'aise ; ils avaient fait tous deux une bonne affaire.

Ce fut là la première période des industriels nomades. Nous arrivons à la seconde.

Au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, les descendants des valets d'armes paraissent dans un tout autre jour.

On les rencontre dans les kermesses, fêtes champêtres, tirs d'oiseaux et tournois des chevaliers, comme ventriloques, acrobates, comme médecins et enchanteurs, pour chasser les démons des hommes et du bétail, comme vendeurs de teinture d'or (qui, mélangée à des métaux grossiers, fondus, donnait l'or pur), et d'élixir de vie (pour vivre éternellement), ainsi que de baguettes magiques (pour découvrir les trésors cachés). Ils étaient accompagnés de donzelles et d'une foule de gens sans aveu.

C'était une société des plus dégradées au point de vue moral ; bourgeois et paysans ne les voyaient pas arriver de bon œil, mais les regardaient partir avec d'autant plus de satisfaction. On les mettait au même rang que le hourreau, c'est-à-dire qu'ils étaient hors la société.

Cependant, la noblesse et la chevalerie les voyaient de bon œil ; on avait besoin de gens de cette sorte dans les bacchanales qui terminaient les fêtes des grands seigneurs de ce temps-là.

Mais, comme il est facile de le prévoir, les saltimbanques de cette seconde période terminèrent presque tous leur vie dans les prisons des villes ou dans les oubliettes des seigneurs (auxquels ils servaient

souvent d'espions dans les querelles intestines de la chevalerie).

Le « chanteur nomade » (troubadour) formait une honorable exception. C'était un hôte partout bien vu, à la cour des princes, dans les châteaux des chevaliers, de même que dans les tavernes des villes.

C'étaient des hommes âgés, à la taille imposante, à la longue barbe flottante, qui voyageaient sur des chevaux bien harnachés, tenus en bride par un jeune homme.

N'oublions pas les « écoliers nomades », quoique ceux-ci n'appartinrent pas à proprement parler au « peuple ambulant ». C'étaient des étudiants ayant quitté l'Université de leur plein gré ou à la suite de quelque mauvais tour, et, suivant l'esprit de ce temps-là, courant le monde à la recherche d'aventures.

Jeunes, spirituels, maniant adroitement la plume, ils étaient fort bien accueillis chez les chevaliers, peu au fait de l'art de lire et d'écrire. Eux aussi finirent par disparaître, emportés par la marche rapide du temps.

Les siècles se passèrent. A l'origine des grandes foires de Leipzig, Francfort, etc., nous rencontrons des gens gagnant leur vie de différentes façons : nous voyons des danseurs de corde, des panoramas, des carousels, très primitifs, il est vrai.

Le renom des saltimbanques était devenu meilleur, cependant la population ne leur témoignait pas beaucoup de sympathie, les préjugés contre eux s'étant transmis de génération en génération.

Depuis cette époque, les industriels nomades ont continuellement progressé, aussi bien sous le rapport matériel que sous celui de l'intelligence et de la moralité.

Les tentes rudimentaires, clouées sur des perches inégales, les charrettes misérables, éventrées, sales, recouvertes en toile, ont presque disparu, sauf en France. A la place, on voit dans les fêtes des baraques boulonnées, bien construites, ornées de peintures parfois soignées, brillamment éclairées au gaz ou à l'électricité. Il n'est pas rare qu'une machine à vapeur suive l'établissement, qui possède son courrier et s'annonce dans les journaux.

Quant aux voitures d'habitation, ce sont parfois des bijoux de confort et d'élégance, avec exceptions, bien entendu.

Ajoutons que les saltimbanques ont maintenant leur journal à eux, *La Comète*, qui s'édite à Pirmasens et paraît trois fois par mois. Elle donne des renseignements complets sur le séjour de chaque établissement, sur les fêtes qui doivent avoir lieu en Suisse, en France et en Allemagne. La page d'annonces renferme les offres et les demandes d'emplois, baraques à vendre ou à louer, etc.

### Comment meurt une planète.

Un astronome distingué, M. Percival Lowell, très connu aux Etats-Unis où il dirige l'Observatoire de Flagstaff, dans l'Arizona, vient de faire, après de longs calculs et de patientes observations, une découverte extrêmement curieuse relative aux planètes Mercure et Vénus, les plus rapprochées du soleil, comme chacun sait. Conformément aux théories émises précédemment par Schiaparelli, Perrotin et Terby, théories non encore prouvées, M. Lowell a établi d'une façon positive que ces deux planètes ne tournaient plus autour de leur axe et par conséquent présentaient toujours à l'action du soleil le même hémisphère.

Ce phénomène s'est déjà produit, on ne l'ignore pas, pour la lune, dont nous ne voyons qu'un côté et qui parcourt le ciel figée dans une immobilité de mort.

Il s'ensuit que la partie des planètes qui regarde le soleil, aujourd'hui et depuis longtemps complètement torréfiée, présente au télescope l'apparence d'un désert aride, stérile et sans vie, tandis que l'autre partie, à jamais plongée dans la nuit, s'est peu à peu refroidie et recouverte d'une couche épaisse de glace, comme, sur la terre, les régions désolées du pôle.

Vénus et Mercure sont donc bien deux planètes absolument mortes. Mais comment ont-elles cessé de tourner sur leur axe ?

M. Lowell explique ce phénomène par l'action des marées qui, depuis l'origine du monde, a sans cesse tendu à ralentir le mouvement de rotation de tous les corps célestes. A l'aide de calculs très savants, il démontre que Mercure, d'abord, s'est petit à petit immobilisé, puis est venu le tour de Vénus,

un peu plus éloignée du soleil que la planète précédente. Maintenant, c'est la terre dont les marées retardent graduellement la rotation. La durée du jour était au commencement, du moins les astronomes les plus autorisés nous l'affirment, de deux heures et quarante et une minutes. Aujourd'hui, le mouvement de rotation s'étant ralenti, la durée du jour est de vingt-quatre heures. Elle ira toujours en augmentant.

Et quand elle aura atteint 8,760 heures — dans deux ou trois millions d'années, — la Terre ne tournant plus qu'une fois sur son axe en 365 jours, l'hémisphère constamment exposé aux rayons solaires sera devenu comme un immense désert calciné et torride, tandis que l'autre face, condamnée à la nuit éternelle, ressemblera à ces vastes solitudes arctiques glacées et stériles où les animaux eux-mêmes et les plantes ne peuvent plus vivre, faute d'un peu de lumière.

C'est ainsi, d'après les prévisions scientifiques de M. Lowell, que finira notre planète.

(Petit Parisien.)

### Une visite rendue.

Le Genevois aime les fêtes et les parties de plaisir. Le dimanche, si le temps est beau, la ville reste presque déserte. Dès le grand matin, des groupes de bijoutiers, d'horlogers, de graveurs et autres industriels se mettent gaiement en route. Sur tous les sentiers des environs, les promeneurs abondent, et chemins de fer, bateaux à vapeur, voitures, transportent une foule non moins grande, pour des excursions plus lointaines.

L'un des sites les plus recherchés est le Salève, d'où l'on domine toute la vallée du Rhône, depuis le Fort de l'Ecluse jusqu'au lac, panorama splendide qu'animent de nombreux villages, de charmantes villas et les capricieux méandres de l'Arve et du Rhône.

De l'autre versant, on jouit de l'aspect pittoresque des forêts de sapin, des bois de châtaigniers, des vertes pelouses et du magnifique panorama du Mont-Blanc.

De nombreux promeneurs se dirigent volontiers vers le vignoble de La Côte, où ils prétendent tous avoir des connaissances. Et comme les habitants de cette riche contrée ne se font guère prier pour montrer leurs grandes caves aux visiteurs, les connaissances deviennent facilement des amis.

Un graveur de la rue du Rhône avait été si bien reçu par un vigneron de Begnins, il avait trouvé son vin si bon, qu'en le quittant, il lui fit promettre de venir lui serrer la main à la première occasion qui l'amènerait à Genève.

Le vigneron se souvint de cette aimable invitation, et, quelques mois plus tard, il frappa à la porte de l'atelier de la rue du Rhône, où il trouva le graveur fort affairé et paraissant avoir quelque peu oublié la cave de Begnins. Après quelques préliminaires, sa course à la Côte lui revint en mémoire : « Ah ! c'est vous ?... » s'écria-t-il, tiens, je ne m'y souvenais plus... Eh ben, vous savez, l'ami, fit-il en regagnant son tabouret de travail, quand vous voudrez boire un verre, dites-zy. Et le vigneron de parcourir l'atelier où s'épalaient maintes boîtes de montres et fonds de cuvettes, en répétant assez fréquemment ce monosyllabe : *zy... zy... zy...*

Le graveur se retournait de temps en temps, ne comprenant rien à ce mystérieux langage.

Et l'autre de répéter : *zy... zy... zy...*  
— A qui diable en avez-vous ? fit le Genevois étonné.

— Faites estiusse, monsieur... Vous savez... vous m'avez dit que quand je voudrais boire un verre il fallait dire *zy*.

— Ah ! Dieu me damne, expliquez-vous... Euphrosine, apporte donc une bouteille de Crépi pour l'ami de Begnins... tu sais, l'ami du Pays de Vaud, là-bas.

### Clia de la mère-grand.

Ma mère-grand no contàvè dâi tant ballè z'histoires que vu, à mon too, vo z'ein contà iena ora que su grand-père; onna tota vretabillia, oï ma fâi, kâ la mère-grand la de.

Clia tant pouna grand-mère étâi zâo z'u sail-lâite dè Velâ-lâi-Blâmont, ein France, proutze dè... atteindè-vo vâi... proutze dè Mont... dè Mont-Bet... atteindè pi, atteindè pi... proutze dè Mont-Bet-la; oï, lè bin cein. Lè on payi io fâ rudo frâi ein hivai; lâi fâ dâi tant fortès cramenès que lè lâo vignont verounâ âoto dâi z'étrablès et dâi z'éboitons, tantia que la né dè tzalande, l'an septant'ion dè l'autro siècle, l'avions medzi duès tchivres et la mâiti d'na fenna dévant qu'on s'en fuss'apègu; lè la vretâ que vo dio.

L'âi ia assebin, per lè d'amont, on patois tant molèzi à comprendre que faut lo traduire tant coumeint lo tutehe. Tzi ne, quand lo Grand-Abran dit : Onna ganguelhe, onna gaupa, onna pernetta, onna fèmallâ, onna grachâosa, onna damuzalla âo bin onna galèza modze, n'ia pas fâuta dè traduire, on sâ cein que vâo derè. Quand lo gringalet à Nâquoué sè zecagn'avoué lo daderidou dè Taquetet, et que diont : Lè bin verè. — N'est pas verè. — Tè dio qu'oï. — Tè dio què na. — Chefâ ! — Nefâ ! — Vâo-tou frèma que l'est la vretâ ? — Kâise-tè, dzeinhâo. — Na que ne vu pas mè kâisi; diabe mè rontè lo cou se ne lè pas vu, et lâi yè de... — Se te redis pipette, tè totto 'na motcha !... On comprend rudo bin cè leingadzo; l'est tot pliési dè l'outrè, et cein fâ recaffâ tot lo mondo; na pas cè bougro dè patois français que nion ne sâ, que nion ne comprend, que nion ne l'ou sein sè derè què-tè cosse ? dâo tutehe ? dè l'anglais ? âo bin d'âo terratchu ? ne m'ein parlâ pas ! na !

Mâ por ein reveni âo conto dè ma mère-grand — que n'est pas 'na gandoise, pardi na — lo vouâtizè tau que la bouna villhe lo desâi.

On dzo, dein on veladzo dè son payi, à n'hâoretta dè Velâ-lâi-Blâmont, lo maire — qu'est don coumeint tzi no lo syndico — fâ senâ lo coumon; l'étâi lo sailli-frou, on coumeincivè à focherra, à vouâgni. Faut assebin vo derè que cein sè passâvè dévant la granta révoluchon dè houetanta-nâo; lè paisans français étions dein 'na granta misère.

Quand tot lo veladzo fut quie : lè z'hommos, lè fennès, lè z'einfants, et mimameint lè dze-nelhès et lè borres, lo maire lâo fâ :

— Attiudè, mè z'amis, vo sèdè trè-ti que no sein destra pourros, que l'ardzein est molèzi à gagni, que lo râi fâ payi lè z'einpouts sein vouâtizè se lâi ia aquèi dans la catzetta dâi pourrès dzeins. Ora, vo sèd'assebin que dein la Biliblia — qu'est lo lâivro dâo bon Dieu — lâia çosse : « Tu récolteras ce que tu as semé. » Adon on Ancien preind la parola : Lè la vretâ, kâ demeindzo ma fenna... — Kâisi-vo, l'Ancien, lâi fâ onna pourra villhe qu'étâi à pi-dè-tzau dein lo paccot, lessidè devesâ lo maire.

Stuce repredè : S'on pâo recouilli cein qu'a étâ senmâ, no faut pliantâ dâi truffès couâtès po recouillir dâi truffès couâtès. — Bravo ! monsu lo maire... — Kâisi-vo lè, refâ la villhe. — Vo sèdè bin ti guèro faut dè bou po couàirè lè truffès et onco bin mî po couàir'âi caïons ein hivai, dévant dè lè tiâ. Crâidè-mè, no faut es-sayî sti ian dè pliantâ des truffès couâtès, kâ no...

La mima villhe lâi copè lo subliet ein de-seint : Coumeint faut-tè lè pliantâ cliâo truffès couâtès ? Totès riondès ? plliounaies ? ein quatre boccons ? Faut-tè lâi mettrè dè la sau ?

Lò maire lâi fâ : « Couâtè-dè coumeint po lè caïons, dévant dè vo cutzi. »

Adon dâibrâmaies dâo tonnerro, dâicris : Vive lo maire ! vivent lè municipaux ! fironf fotttrè lo camp ai polalhès, et tot lo mondo s'ein fut à